

Que d'eau, que d'eau ! La Loire et ses crues

Dans tout l'espace ligérien on commémore cette année la crue de 1910, la plus connue, parce qu'elle s'est produite en même temps que les débordements de la Seine, de la Garonne, du Rhône, et parce qu'elle a suscité de nombreux témoignages écrits et photographiques. Pourtant, elle n'est pas unique, elle fait partie d'une longue série d'inondations qui, de tous temps ont marqué l'histoire de la vallée.

A la fois bienfaitrices et dévastatrices, attendues et redoutées depuis toujours, elles transforment la Loire, si inoffensive à l'étiage des mois d'été, en un flot énorme qui charrie des eaux boueuses et meurtrières. Certaines dates restent dans la mémoire des historiens et des riverains : 1651, 1707, 1790, 1814, 1823, 1856, et aussi 1923, 1936, 1995... Chaque fois, on relève des similitudes dans la rapidité de la montée des eaux, la violence du flux, et le rôle protecteur des levées.

Dès le Moyen-Âge, les hommes avaient essayé de construire des barrages de terre, les turcies, pour contenir le fleuve, mais ces dernières étaient discontinues. Au XII^e siècle, sous l'impulsion du comte d'Anjou Henri II Plantagenêt, elles finirent par s'étendre, presque sans interruption de Gien jusqu'à Angers. On continua ensuite à protéger le Val vers l'estuaire. Des travaux de surélévement furent entrepris aux XVII^e et XVIII^e siècles, qui n'étaient pas toujours du goût des paysans riverains car les terres inondées se transformaient, lorsque les eaux s'étaient retirées, en riches pâturages. Mal entretenues, abîmées

par les hommes, les animaux et le fleuve, parfois par les glaces comme en 1709 ou en 1830, les digues crevées de brèches n'évitaient pas les ravages des inondations dans la vallée.

Il fallut alors envisager d'importants travaux de renforcement et de surélévation, qui commencèrent sérieusement avec Napoléon 1^{er} et se poursuivirent pendant une centaine d'années. Des bagnards y participèrent, qui obtinrent ainsi leur liberté.

En 1841, grande nouveauté, la loi permit l'expropriation de terrains pour cause d'utilité publique, ce qui amena de vives protestations, comme celle de Victoire Péan propriétaire à Saint-Georges, refusant que ses terres servent à renforcer la levée.

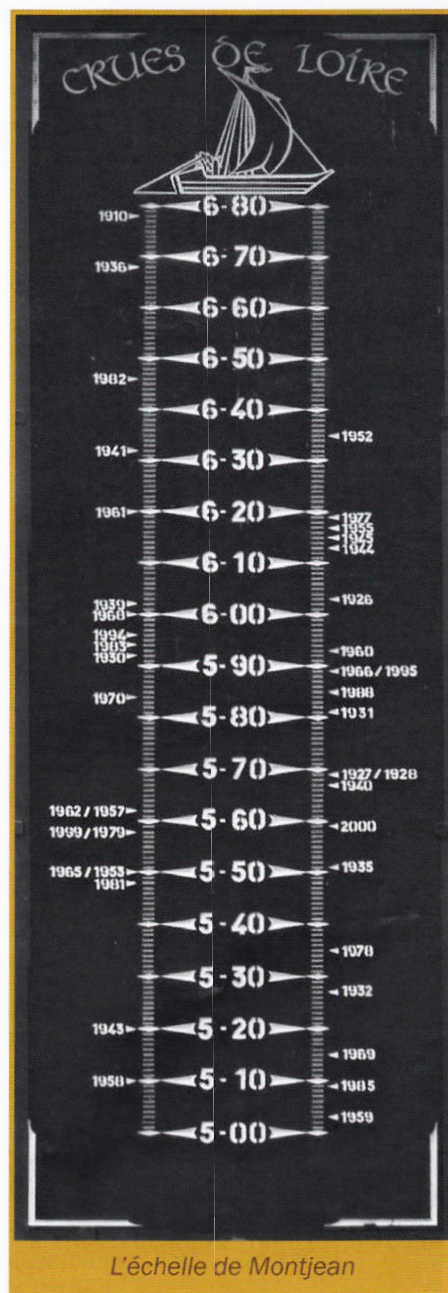
6,33m à l'échelle de Montjean

Ah ces levées ! En février 1844, celle qui protège la vallée de Saint-Georges se rompt à La Croix Verte, en Saint-Germain-des-Prés, et l'eau emporte la maison de Jacques Delaunay, le laissant seul et démuné avec 6 enfants ! En juin 1856, la crue se déclenche soudainement, avec une rare violence :

elle accuse 6,33m à l'échelle de Montjean. Les digues crèvent ; les ardoisières de Trélazé sont inondées, le pays ravagé.



91 - MONTJEAN (M.-et-L.) - INONDATIONS (Décembre 1910) La plus grande crue depuis 1711.
Route de Montjean à Champtocé - Pont de Bateaux construit par le 6^e Génie

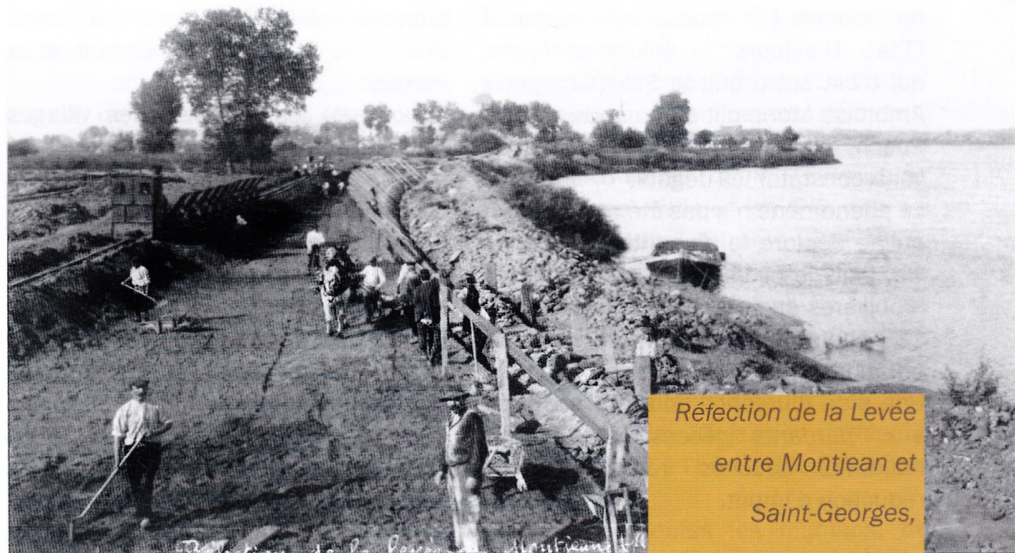


A Saint-Georges, durement touché «le conseil municipal encore ému des ravages de la dernière inondation, et désireux de prévenir de nouveaux désastres, contre lesquels l'état actuel des digues présente peu de garanties» propose des enrochements jusqu'au sommet pour en accroître la solidité. Il faut les reconstruire, car, édifiées sur des terrains sablonneux, elles ne présentent pas une résistance suffisante. Le conseil met en évidence «l'inquiétude des habitants et propriétaires de la vallée», de même que «la fréquence des désastres».

Chaque fois, on déplore la perte des cultures (froment, chanvre, lin, choux) et celle de bovins qu'on n'a pas eu le temps de déplacer. Pourtant, les télégrammes du préfet au maire de la commune se sont succédés, annonciateurs de la catastrophe, et, lugubre, le tocsin a retenti dans la campagne.

Alors, bien sûr, on répare, on construit, on surélève. Et cependant, à cause des pluies particulièrement abondantes de l'hiver 1910 sur l'ensemble de la France, la Loire menace les protections qui longent son cours. L'eau monte inexorablement, le courant est violent. La peur s'installe «sur toute la longueur, la levée de la Loire est sillonnée de charretiers et d'habitants qui transportent leur fourrage, leur mobilier, redoutant une catastrophe, à la recherche d'un abri plus hospitalier».

(Le Petit Courrier 1^{er} décembre 1910)
La route n°15, celle qui prolonge le pont de Montjean en direction de Champocé, et ferme la levée dite de Savennières, protégeant ainsi toute la vallée de Saint-Georges, est coupée ce même jour. On donne l'ordre à toute personne présente de s'enfuir au plus vite. Terreur ! Il faut évacuer les hameaux les plus menacés de La



Réfection de la Levée
entre Montjean et
Saint-Georges,
au début du XX^e siècle.

Possonnière, de Saint-Georges, de Saint-Germain-des-Prés.

Le Petit Courrier titre «Un grand désastre : l'Anjou inondé»

Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, la pression exercée par le fleuve est si forte que la digue crève à hauteur de Saint-Germain. L'eau se répand dans la vallée, où elle monte de 2 mètres. Toutes les maisons au nord du fleuve sont inondées. A la Basse Villette par exemple, les flots boueux vont jusqu'au manteau des cheminées. A son tour, la route n°15 est emportée sur une longueur de 80 mètres. La route nationale 161, entre Saint-Georges et Chalonnes, submergée, empêche toute communication avec le Grand Bras. 6,78 m sont atteints à l'échelle des crues de Montjean, établissant ainsi un record historique, et le débit atteint 6 300m³/seconde, la vallée, de La Possonnière à Montjean, est devenue un immense lac ! L'eau lèche le parc du château de l'Epiney, vient jusqu'à Coutances, La Grenouillère, Les

Goguelets, chaque fois sous les ponts du chemin de fer. 756 hectares, soit 22% de la surface communale, sont noyés. En amont et en aval, la situation est aussi tragique. Angers, Nantes sont inondées. Et le constat n'est pas meilleur dans les autres régions : de nombreuses maisons s'effondrent en Touraine, Paris est sous les eaux, le Rhône déborde...

Que faire ? Dès les premières menaces, 200 soldats du 6^{ème} Génie, avec 40 bateaux, sous le commandement du général Bizos, ont été affectés aux secours. Ils ne cesseront d'évacuer hommes et bêtes, récoltes quand c'est possible, et de réparer. Ils sont aidés par des habitants réquisitionnés dans les communes concernées, qui, avec leurs bicyclettes assureront entre autres les liaisons ! Les gendarmes sont également mis à contribution.

La Croix Rouge, dont la vicomtesse de Jousselin est la déléguée saint-georgeoise, se dévoue sans compter et assure la distribution de vivres.

Et tout cela va finir par poser problème aux finances de la commune. En effet, il faut loger et nourrir tous ces gens, en plus de s'occuper des sinistrés ! Les commerçants du bourg ont fourni pain, viande, vin, épicerie et demandent à être payés. Or, dit le conseil municipal, dans sa délibération du 8 janvier 1911, les secours n'ont pas été demandés par l'assemblée communale, mais envoyés par le préfet. Une somme de 800 francs est votée, que l'on espère bien se faire rembourser ! Il faudra faire appel à l'État. D'ailleurs, le maire d'Angers, qui n'est autre que le Saint-Georgois Ambroise Monprofit a demandé à Louis Puech, ministre des travaux publics, de venir constater les dégâts. Le phénomène n'a pas été meurtrier, et on ne déplore la disparition d'aucune vie, mais le bilan est lourd : les pertes mobilières se montent à 645 francs ; 133 chefs de famille ont été sinistrés, parmi lesquels 9 ne sont pas imposés. Une aide d'urgence doit être apportée aux « perdants nécessaires », et les habitants touchés réclament une réduction d'impôt.

Un entretien des levées indispensable

L'histoire des crues ne s'arrête pas là : en mars 1923, on craint que l'inondation dépasse celle de 1910.

Mais, cette fois, les levées tiennent bon. Comme en début de siècle, le 6^{ème} Régiment du Génie est mobilisé, et des hommes de la commune réquisitionnés. Comme en 1910, il faut dédommager les commerçants qui ont fourni pour 2282 francs de vivres, afin d'assurer la subsistance des sauveteurs.

Et puis à nouveau, on craint le pire en 1936.

À nouveau, viennent les hommes du Génie et leurs bateaux : 5 bateaux qui prennent place à l'Alleud, au Grand Bras, à la Villette, à la Corvée, à la Parque.

À nouveau les hommes des villages riverains viennent prêter main forte.

À nouveau, il faut payer les frais occasionnés.

On comprend l'importance accordée à l'entretien de la levée et la nécessité de travaux réguliers !

Depuis 1825, les propriétaires des terrains submersibles sont regroupés, d'abord en communautés des levées de Savennières, puis depuis 1924 en syndicat des levées de Saint-Georges-sur-Loire. Ils paient un impôt spécifique représentant 5% de la base de leur foncier bâti.

Cette somme sert à :

- entretenir les cales et les escaliers des levées, de même que le perré et les

portes qui empêchent au moment des crues le passage de l'eau,

- débroussailler les talus,
- réaliser les travaux de drainage et d'élargissement lorsqu'ils sont nécessaires. La vigilance est constamment de mise, de même que la surveillance du fleuve en période de gonflement des eaux.

Ainsi, espère-t-on que les crues ne seront plus qu'un sujet d'histoire !

Françoise Capelle

Sources

Archives municipales

Archives départementales

Saint-Georges magazine n° 127

Expositions sur les crues
- Archives départementales
"Les crues du siècle dernier"
et la crue de 1995 "La crue du siècle"
- jusqu'au 24 septembre -
106 rue de Frémur, à Angers
ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- Communauté de communes Loire-Layon
exposition itinérante en septembre.

